



# MANDAT DE DOMICILIATION

## MANDAT DE DOMICILIATION EUROPEENNE – SEPA (SDD CORE)

En signant ce mandat, vous autorisez:

- (1) l'administration communale de La Calamine à envoyer des demandes d'encaissement à votre banque pour débiter votre compte et,
- 2) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions reçues de l'administration communale de La Calamine. Vous disposez d'un délai de 8 semaines après le prélèvement pour en demander le remboursement auprès de votre banque.

Votre banque vous fournira volontiers plus d'informations concernant vos droits et obligations.

## IDENTIFICATION DU MANDAT

Réf. du mandat:

Type d'encaissement: Encaissements récurrents

Raison du mandat/de paiement: Contrat(s) pour la fourniture d'eau et/ou de services liés au n° de client / Seq.:

## IDENTIFICATION DU CREANCIER

**Administration communale de La Calamine – BE82 ZZZ 0207389958**

Rue: Rue de l'Église 31

Pays: Belgique

CP et lieu: 4720 La Calamine

## IDENTIFICATION DU DEBITEUR (titulaire du compte)

Nom:

Prénom:

Rue:

N°:

Etage:

BP:

CP et lieu:

Pays:

autorise l'administration communale de La Calamine à prélever le montant de toute somme due en raison de la fourniture d'eau et/ou de service(s) liés au n° de client / Seq.: par le débit du compte

Nom de la banque:

IBAN:

BIC:

(Vous trouvez votre numéro de compte IBAN et code BIC sur vos extraits de compte)

La Calamine, le

-----  
(signature débiteur)